

12 OCT. 2021

ATTESTATION D'AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION ICPE

Je soussigné, Stéphane PIQUET, Président de Liffré-Cormier Communauté, autorise la société Bridor, ou toute personne physique ou morale qu'elle aura spécialement mandatée à cet effet, à déposer une demande de permis de construire ainsi qu'une demande d'autorisation au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur les parcelles appartenant à Liffré-Cormier Communauté, situées sur le secteur de Sévailles 2.

Le Président de Liffré-Cormier Communauté,
Stéphane PIQUET



Les parcelles appartenant à Liffré-Cormier Communauté sont détaillées dans le tableau sur la page suivante.

Propriétaire	SECTION AE - N° de parcelle	Superficie en m ²
Liffré-Cormier Communauté	88	2 885
	87	3 830
	86	34 005
	85	4 292
	84	2 523
	83	4 933
	82	13 752
	81	737
	79	3 955
	76	42 950
	75	3 830
	47	7 547
	44	5 222
	43	6 958
	344	2 071
	343	1 867
	277	2 341
	273	4 569
	269	23
	268	3 728
	254	717
	252	1 627
	203	13 722
	201	25 578
	199	1 782
	145	2 160
	345p	3 765
318	2 554	